

Séance 4 : L'outre-mer et la puissance française.Capacité : Montrer en quoi la situation étudiée est caractéristique de sujet d'étude.

Une dizaine de territoires différents, dispersés dans tous les océans, s'étendant sur 120 000 km² et rassemblant 2,6 millions d'habitants, soit 3,6 % des Français, sont des restes de l'empire colonial et constituent la France d'outre-mer.

Quels sont les atouts de ces espaces pouvant contribuer durablement à la puissance française ?

Doc 1 : La diversité de l'outre-mer

	Distance/ France (km)	Superficie (km ²)	Population en 2009	ZEE (2) (en milliers de km ²)
Départements et régions d'outre-mer				
Martinique	6 800	1 100	404 000	71
Guadeloupe	6 800	1 780	465 000	100
Guyane	7 000	86 504	187 000	130
Mayotte	8 000	375	225 000	431
Réunion	9 300	2 512	825 000	314
Collectivités d'outre-mer				
Polynésie	16 000	4 200	268 000	4 868
Wallis-et-Futuna	17 000	250	22 000	271
Saint-Pierre-et-Miquelon	4 300	242	9 000	55
Pays d'outre-mer				
Nouvelle-Calédonie	19 000	18 585	243 000	243
Domaine privé de l'État (3)				
TAAF (1)	16 000	439 000	0	1 864
Clipperton	12 000	9	0	425
Métronole		551 000	63 100 000	349

(1) Terres australes et antarctiques françaises : Terre Adélie, Iles Crozet, Kerguelen, Saint- Paul, Amsterdam.

(2) Zone économique exclusive : zone dans laquelle les États riverains sont souverains en matière de gestion des ressources.

(3) Territoires inhabités dont l'État est propriétaire.

Depuis la [réforme constitutionnelle de 2003](#), le statut des DOM-TOM a été modifié en France. Les DOM sont devenus techniquement des **DROM** ou **DOM-ROM** (pour «Département et région d'outre-mer») et les TOM ont disparu, sauf pour les Terres australes, afin de faire place aux **COM** (pour «Collectivité d'outre-mer»).

Quant à la **Polynésie française** et la **Nouvelle-Calédonie**, elles forment maintenant des **POM** (pour «Pays d'outre-mer» au sein de la République) ; la Polynésie française est néanmoins une «collectivité d'outre-mer», tandis que la Nouvelle-Calédonie a un statut provisoire de «collectivité spécifique» en attendant que, vers 2014, un référendum local décide de son indépendance ou de son maintien au sein de la République.

Doc 2 : Kourou (Guyane)

Aucune base spatiale dans le monde n'offre autant d'avantages que celle de Kourou (position près de l'équateur qui permet de bénéficier de l'effet de rotation de la Terre ; absence de séismes, de cyclones).

Doc 3 : Éloge de l'outre-mer

Sans les hommes et les femmes d'outre-mer, la France n'aurait pas eu ces succès sportifs dus à des personnalités comme Roger Bambuck, Marie-José Pérec, Thierry Henry, Christian Karembeu, Lilian Thuram... La France n'aurait pas eu ces hommes de lettres qu'ont été Alexandre Dumas, Saint-John Perse*, Aimé Césaire ou René Maran qui fut le premier écrivain noir à obtenir le prix Goncourt en 1921. Sans l'outre-mer, la France ne serait pas la 2^e nation maritime du monde ... Sans l'outre-mer, la France ne serait pas une puissance spatiale de tout premier plan, ni même peut-être une puissance nucléaire respectée. Sans l'outre-mer, la France n'aurait pas l'influence diplomatique majeure que lui confère sa présence sur les quatre océans et en Amérique latine. Sans l'outre-mer, enfin, la France ne pourrait pas s'enorgueillir de posséder une biodiversité avec laquelle aucun autre pays du monde ne peut rivaliser.

Discours du président de la République à l'Elysée, 6 novembre 2009.

*Saint-John Perse, né le 31 mai 1887 à Pointe-à-Pitre et mort le 20 septembre 1975 à Hyères, est un poète et diplomate français. Prix Nobel de littérature 1960

* René Maran, né à Fort-de-France, Martinique, le 8 novembre 1887, mort à Paris le 9 mai 1960, est un écrivain français d'origine guyanaise. Premier Français noir à obtenir le prix Goncourt en 1921 avec son roman Batouala - Véritable roman nègre, dont la préface dénonce certains excès du colonialisme.

Doc 4 : La recherche de pétrole en Guyane

Le PDG de Total vient d'apprendre que le dernier des quatre forages pétroliers au large des côtes de Guyane a été infructueux. C'est une mauvaise nouvelle pour l'Anglo-néerlandais Shell, opérateur du projet (45 %), mais aussi pour la compagnie française (25 %), le Britannique Tullow Oil (27,5%) et deux petites sociétés anglo-saxonnes (2,5%).

Les échecs dans l'exploitation sont le lot commun des pétroliers. Shell n'a pas pour autant renoncé, rappelant qu'il avait fallu forer de nombreux puits en mer du Nord pour découvrir de l'or noir dans les années 1960-1970. Et qu'il n'a sondé qu'une petite partie des 24 000 km² couverts par le permis.

La France ne produit que 900 000 tonnes de brut par an pour une consommation de 78 millions de tonnes. Du pétrole en Guyane réduirait un peu sa dépendance énergétique. Il serait aussi le bienvenu pour la région, qui vit du centre spatial de Kourou, de l'or et de l'exploitation forestière.

Jean-Michel Bezat, « En Guyane, Shell ne renonce pas malgré cinq forages pétroliers infructueux », Le Monde, 14 novembre 2013.

Doc 5 : Quel avenir pour la Nouvelle-Calédonie ?

2013-2014 est une année charnière pour la Nouvelle-Calédonie. Le transfert progressif des compétences de l'État vers la Nouvelle-Calédonie, commencé il y a 25 ans, est sur le point de s'achever. Conformément à l'Accord de Nouméa, les Calédoniens devront se prononcer par référendum, entre 2014 et 2018, pour décider ou pas de l'accession du pays à l'indépendance. [...] Située à 19 000 km de la métropole et à 2 000 km de l'Australie, la Nouvelle-Calédonie est, avec la Polynésie et les îles Wallis-et-Futuna, l'un des trois territoires français situés dans le Pacifique Sud. Cet archipel d'une superficie de 18 575 km² est composé d'une île principale, la Grande Terre, des îles Loyauté - Mare, Ouvéa, Lifou et Tige - à l'est, de l'île des Pins au sud, des îles Belep au nord et d'une multitude d'îles et îlots inhabités.

« 2013-2014 : année charnière pour la Nouvelle-Calédonie », www.gouvernement.fr, consulté le 3 février 2014.

Doc 6 : Les Trois-Îlets, Martinique (voir blog)

Doc 7 : Des territoires sous tension : Saint-Denis de la Réunion, 5 mars 2009 et Mayotte (voir blog).

1) Montrez la diversité de l'outre-mer.

➤ L'outre-mer **manque d'unité** du point de vue :

- de leur **administration** : Départements et régions d'outre-mer, collectivités d'outre-mer, pays d'outre-mer et domaine privé de l'État se distinguent les uns des autres par leur plus ou moins grande autonomie ;
- de leur situation **géographique** : Ils sont dispersés dans tous les océans : Atlantique, Pacifique, Indien, et leur distance par rapport à la métropole est très variable. Ce sont les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon qui sont les plus proches (4 300 km) alors que la Nouvelle-Calédonie est située aux antipodes à 19 000 km de la métropole. Ces territoires sont donc caractérisés par leur isolement. Ils sont situés à des latitudes très différentes, souvent dans la zone intertropicale. À l'exception de la Guyane, ce sont des îles ou des archipels très émiettés (ex. : Polynésie, 118 îles regroupées en 5 archipels) ;
- de leur **superficie** : Les TAAF sont les plus vastes, mais Clipperton est un atoll de seulement 9 km² ;
- de leur **population** : La Réunion est le territoire le plus peuplé avec 825 000 habitants, alors que les TAAF et Clipperton n'ont pas de population permanente. L'étude de la densité laisserait apparaître également de forts contrastes (Guyane : 1 hab. /km² ; Saint-Pierre-et-Miquelon : 26 hab. /km² ; La Martinique : 327 hab. /km²). En outre, ces territoires se caractérisent par la jeunesse de leur population ; alors que la métropole ne compte que 25 % de jeunes de moins de 19 ans, l'outre-mer en compte toujours plus de 30 % avec un record pour la Guyane avec 45 % ;
- de leurs **ressources** : Le tableau n'indique que l'importance de la ZEE dont on sait la richesse halieutique (Terme générique désignant les activités, les méthodes qui ont trait à la pêche) et l'intérêt qu'elle suscite en ce qui concerne les nodules polymétalliques. Il existe cependant d'autres ressources non mentionnées dans ce tableau, en particulier des ressources agricoles dites tropicales telles que la canne à sucre, la banane, les agrumes, les ananas, la vanille, mais ces productions connaissent, malgré les subventions qu'elles reçoivent, un déclin remarquable. De plus, il existe des ressources minérales telles le nickel en Nouvelle-Calédonie.

2) Quels sont les atouts de l'outre-mer qui peuvent contribuer à la puissance française ?

- Les atouts de l'outre-mer qui peuvent contribuer à la puissance française sont liés à :
 - ses **richesses naturelles** : (nickel, ressources de la ZEE puisque la France, du fait de l'outre-mer, est la 2^e nation maritime du monde après les États-Unis) et à la diversité de sa biodiversité qui peut lui conférer un rôle scientifique géré par l'IRD ou Institut de recherche pour le développement (anciennement ORSTOM ou Office de recherche scientifique et technique de l'outre-mer) ;
 - sa situation dans tous les océans et à toutes les latitudes (y compris à proximité de l'équateur, position **favorable à la mise en orbite de satellites**) ;
 - sa richesse **humaine et culturelle** : L'outre-mer a donné des valeurs reconnues dans le domaine des lettres, du sport (foot et athlétisme), ce qui conforte l'idée d'une France plurielle.
- C'est dans les domaines **géostratégiques** et culturels que les contributions de l'outre-mer à la puissance française sont les plus évidentes. La dispersion des territoires dans tous les océans permet la présence de **forces militaires** qui peuvent intervenir rapidement dans les régions concernées.
- La multiplicité des **populations et des cultures** dans ces territoires d'outre-mer contribue à la richesse intellectuelle de la France (ex. : en Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, Musée du patrimoine kanak).

3) Doc 6. Quels aménagements ont été réalisés ? Dans quels buts ?

- Les aménagements réalisés aux Trois-Îlets à La Martinique sont des classiques d'une mise en valeur touristique. On remarque :
 - des **hôtels** d'architectures différentes, en hauteur au premier plan, plus bas dans le fond ; des **villas** dispersées dans des jardins ;
 - des **infrastructures de loisirs** : port de plaisance, jetées de protection de la plage avec des aménagements de bars, de restaurants, de solarium...
- Il s'agit de développer, en misant sur le soleil, la chaleur, la mer et son eau turquoise, la végétation tropicale, un **tourisme de masse**. Toutefois, il reste le problème d'acheminement des touristes (desserte aéroportuaire), de la conception vieillotte de l'infrastructure hôtelière et souvent aussi du climat social délétère.

4) Quel intérêt le pétrole aurait-il pour l'économie guyanaise et pour la France ? (doc. 4)

- La présence de pétrole au large de la Guyane aurait pour avantage d'une part, de réduire la **dépendance** énergétique de la France et d'autre part, de **diversifier l'économie** d'une région en **difficulté**.

5) En quoi les années à venir seront-elles déterminantes pour la Nouvelle-Calédonie et pour la France ? (doc. 5)

- Les années à venir seront décisives pour la Nouvelle-Calédonie car cette collectivité pourrait devenir un État **indépendant** de la France à la suite du **référendum** qui devrait être organisé entre 2014 et 2018 sur la question.

6) Quelle est la situation sociale de ces territoires d'outre-mer ? Justifiez votre réponse.

- Pour tous les territoires représentés (les 4 DROM, 2 COM, Polynésie et Saint-Pierre-et-Miquelon et le POM de Nouvelle-Calédonie), **la situation est moins favorable que celle de la métropole**.
- On constate toutefois de très **fortes inégalités** entre ces territoires (par exemple entre Saint-Pierre-et-Miquelon et la Réunion, le taux de chômage varie du simple au quadruple). La situation est particulièrement difficile en Guyane avec un PIB/hab. de 15 700 euros, soit deux fois moins que pour la métropole et un chômage de 26,3 % soit 3 fois plus élevé qu'en métropole. La situation est meilleure en Polynésie et surtout à Saint-Pierre-et-Miquelon (25 000 euros de PIB et 8,8 % de chômage) : ressources de la pêche et des conserveries ? Absence d'immigration de la misère ?
- **Partout dans l'outre-mer** :
 - très faible part du secteur industriel (sauf en Nouvelle-Calédonie) ;
 - importance de la fonction publique (36 % de l'emploi dans les DOM, mais 47 % à Mayotte contre 22 % en métropole) ;
 - importants transferts financiers de l'État et de l'Union européenne ;
 - faible taux de couverture des importations par les exportations.

Il apparaît donc que les ressources locales de l'outre-mer ont été insuffisamment valorisées (ex. : aquaculture, plantes à parfum) et que leurs revenus profitent peu aux populations locales. De là, des manifestations sociales récurrentes, en particulier au printemps 2009.

7) Montrez que l'outre-mer est dépendant de la métropole.

L'outre-mer est **dépendante de la métropole**. Certes, l'outre-mer contribue à la richesse de la France, mais la métropole contribue à l'économie de l'outre-mer :

- elle finance les infrastructures (ex. : Kourou, installations touristiques tels les ports de plaisance, les structures hôtelières) en même temps que les entreprises métropolitaines et que l'Union européenne dans la logique des **territoires ultrapériphériques**.
- elle assure les liaisons avec la métropole (Air France, Nouvelles Frontières, Air Caraïbes qui s'enrichissent d'ailleurs sur ces marchés) ;
- elle offre des aides diverses (en même temps que l'Union européenne), des prestations sociales, des salaires artificiellement élevés.

6) Pour conclure : L'outre-mer contribue-t-il à la puissance de la France ? Explicitez votre réponse.

- L'outre-mer contribue à la puissance de la France par ses civilisations, ses ressources, ses potentialités géostratégiques.
- Mais ces ressources, outre le fait qu'elles ne sont pas assez exploitées, ne contribuent pas assez à la prospérité des territoires de l'outre-mer. De là, un PIB/hab. faible et un taux de chômage élevé, si bien que la métropole doit aider par des investissements, des prestations sociales diverses ces territoires qui apparaissent, dans leur cadre régional souvent défavorisés, comme des îlots de prospérité.

Vocabulaire :

-**ZEE** : Zone économique exclusive, espace marin propriété d'un état qui peut disposer seul de ses ressources dans un rayon de 370 km autour des côtes.

-**DROM** (départements et régions d'outre-mer, territoires qui cumulent les compétences du département et de la région Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion).

-**PCOM** : Pays et Collectivités d'Outre-Mer, territoires qui possèdent un degré d'autonomie élevé avec des assemblées représentatives élues (Nouvelle-Calédonie, Polynésie).

Les **régions ultrapériphériques** représentent un ensemble de territoires des États membres très éloignés du continent européen. Il s'agit des départements français d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane), des Canaries (Espagne), de Madère et des Açores (Portugal). À l'exception de la Guyane française, ces régions sont des îles ou des archipels, souvent montagneux.